

Sommaire

Préface	III
Sommaire	V
Table des matières	IX
Bibliographie	XXIII
Liste des abréviations	XXXVII
Première partie : introduction au droit fiscal international	1
1 Souveraineté, répartition de compétences et conflit de systèmes fiscaux	1
2 Les causes de la double imposition internationale	6
3 Le mode de fonctionnement des CDI	12
4 Définition de la « double imposition internationale »	14
5 La nature des règles de partage (ou distributives)	19
6 Définition et sources du droit fiscal international	22
7 Les Conventions modèles et les travaux y relatifs	25
8 Le droit fiscal international suisse	30
9 Synthèse	45
10 L'interprétation des traités internationaux	48
11 L'abus des CDI	61
Deuxième partie : le champ d'application des CDI	81
12 Les quatre aspects du champ d'application des CDI	81
Troisième partie : les règles de partage des CDI	93
13 Les revenus, la fortune et les gains immobiliers	93
14 Les bénéfices des entreprises	104

15	Les bénéfices et gains du transport maritime et aérien (art. 8 et 13 al. 3 MC OCDE)	149
16	Les prix de transfert entre entreprises associées (art. 9 MC OCDE)	152
17	Les dividendes (art. 10 MC OCDE)	177
18	Les intérêts (art. 11 MC OCDE)	184
19	Les redevances (art. 12 MC OCDE)	189
20	Les gains en capital (art. 13 MC OCDE)	196
21	Les revenus de l'activité dépendante régis par l'art. 15 MC OCDE	201
22	Les rétributions des membres du conseil d'administration/surveillance (art. 16 MC OCDE)	213
23	L'imposition des artistes et sportifs (art. 17 MC OCDE)	216
24	L'imposition des pensions et retraites privées (art. 18 MC OCDE)	221
25	L'imposition des rémunérations de la fonction publique(art. 19 MC OCDE)	224
26	L'imposition des étudiants (art. 20 MC OCDE)	226
27	Les autres revenus (art. 21 MC OCDE)	229
28	La fortune (art. 22 MC OCDE)	231
	Quatrième partie : l'élimination de la double imposition	237
29	Introduction à l'élimination de la double imposition	237
30	Les méthodes d'élimination de la double imposition	238
31	L'élimination de la double imposition selon l'art. 23 A MC OCDE	242
32	L'élimination de la double imposition selon l'art. 23 B MC OCDE	248

Cinquième partie : les dispositions « administratives »	251
33 Le principe de non-discrimination (art. 24 MC OCDE)	251
34 La procédure amiable et l'arbitrage (art. 25 MC OCDE)	261
35 L'échange de renseignements (art. 26 MC OCDE)	274
36 L'assistance en matière de recouvrement des impôts (art. 27 MC OCDE)	290
Index	295